

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU NORD  
COMMUNE DE WATTEN

DATE DE CONVOCATION : 13 février 2025  
DATE D’AFFICHAGE : 13 février 2025  
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 23  
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 20  
NOMBRE DE VOTANTS : 22

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**SÉANCE DU 24 FEVRIER 2025 à 19h00**

**PRÉSIDENCE DE SÉANCE** : Monsieur Daniel DESCHODT, Maire

**SECRETARE DE SEANCE** : Monsieur Bernard VANPOPERINGHE

**PRÉSENTS** : M. AVART. Mme ROUSSELLE. M. DUCROCQ. M. DAMBRICOURT. M. VANPOPERINGHE. Mme BECQUET. M. CHARLEMAGNE. Mme SOLTYSIAK. Mme SCOTTE. M. BUCKMAN. Mme DELHAYE. Mme BINET. M. ODIEVRE. M. REVILLON. M. PENEZ. M. BLIN. M. MARIE. Mme CADET. Mme VOET.

**ABSENTS** : M. COURTIN. Mme WUYTS (procuration à M. DESCHODT). Mme CABRE (procuration à Mme BINET).

**N°2025/004 PLAN D’EPANDAGE DES BOUES DU SYSTEME DES EAUX USEES DE SAINT-OMER – ENQUETE PUBLIQUE**

La Communauté d’Agglomération du Pays de Saint-Omer a déposé auprès des services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais un dossier de demande d’autorisation environnementale concernant le plan d’épandage des boues du système de traitement des eaux usées de Saint-Omer.

Cette demande relève de la loi sur l’eau et de la nomenclature IOTA.

Ce projet, déclaré complet et régulier par les services de l’État est mis à enquête publique du lundi 24 février au lundi 17 mars 2025 inclus.

Aussi, en application du Code de l’environnement, l’avis du conseil municipal est sollicité.

Après présentation du plan d’épandage et discussions, le Conseil Municipal valide le projet à 18 voix pour et 4 abstentions.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS.

\*\*\*\*\*

Le Secrétaire de Séance,



**Bernard VANPOPERINGHE.**



POUR COPIE CONFORME

Le Maire,



**Daniel DESCHODT.**